BREVET FEDERAL 2eme DEGRE (BF2)



Institut National de Formation des Activités de la Natation

OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires ;
- Conduire des activités d'initiation et d'apprentissage sportif vers l'acquisition du « Pass'sports de l'eau" (ENF2) et du « Pass'compétition » disciplinaire (ENF3);
- Participer au fonctionnement du club;
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 16 ans (dans l'année de l'inscription)
- Licence FFN en cours
- Etre titulaire du BF1 OU du BPJEPS AAN et du titre d'évaluateur ENF1
- Etre titulaire de l'ENF1 Sauv'nage » ou satisfaire au test d'entrée en formation
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres

Volume et Contenus de la Formation

Volume horaire minimum : 228 heures

Formation en centre	Stage en situation (club)	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
134 heures	60 heures	8 heures	26 heures

- 4 Unités Capitalisables à valider : Etre capable de :
- UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENf3 Pass'compétition de sa discipline en mobilisant les connaissance spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
 - UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

Une formation continue d'un jour est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF2.

MODALITÉS DE CERTIFICATION: 3 EPREUVES

- Présentation d'un dossier présentant plusieurs actions dans le cadre du fonctionnement du club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées, et entretien (30')
- Préparation et conduite de séance (30' min) en lien avec l'apprentissage de la natation dans la logique de l'ENF au-delà de l'ENF1 Sauv'nage, suivie d'un entretien (30' max)
- Epreuves pratiques : démonstration des tâches de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, démonstration des 4 nages, des départs et des virages, test de sécurité

EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les personnes titulaires d'un BP JEPS AAN peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC3 du BF2
- Les personnes titulaires du **MSN** à jour de la formation continue du PSE1 et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3, peuvent solliciter à l'INFAN, dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF2.